



## Séparation et usufruit de la maison

Par **Annedu76**, le **27/01/2019** à **17:25**

Bonjour. Séparée depuis fin avril, mon ex m'avait demandé si je pouvais aller vivre ailleurs a la rentrée parcequ'il ne pourrait plus s'occuper de mes enfants. Habitant a la campagne je n'ai pas eu le choix que de partir et depuis 8 mois maintenant je suis hébergée chez ma grand mère avec mes 2 enfants.

Je paie toujours la moitié de la maison, je ne peux donc pas me reloger financièrement.

Avant je payait internet au bout de 3 mois j'ai arrêté, je payait l'eau, au bout de 4 mois j'ai arrêté et je vient d'arrêter de payer l'électricité. Je payait les frais d'une maison que je n'occupais pas!

La maison est en vente mais étant a la campagne la vente est difficile.

Ai je des recourt pour rembourser moins? Ou autre chose? J'ai besoin de trouver un logement rapidement pour revivre normalement avec mes enfants.

Merci de votre aide.